

Me Alain Bensoussan: «La “robohumanité” est en route»



Me Alain Bensoussan, dans son bureau, le 16 mars à Paris. -

Crédits photo : FRANCOIS BOUCHON

France | Par Sophie Huet

Mis à jour le 23/03/2017 à 18h57

INTERVIEW - Tâches répétitives, aide aux personnes âgées, voitures autonomes : les robots gagnent du terrain. L'avocat estime que leur statut juridique doit être clarifié.

Président fondateur de l'Association du droit des robots et spécialiste du droit de l'informatique, **Alain Bensoussan** espère que l'Union européenne va légiférer prochainement pour répondre à cette accélération technologique majeure du XXI^e siècle.

LE FIGARO. - À l'heure où les robots sont de plus en plus présents dans notre quotidien, faut-il leur octroyer un statut juridique?

Me Alain BENSOUSSAN. - L'émergence de nouveaux «êtres» est en passe de devenir une réalité. Les robots sont beaucoup plus que de simples automates: leurs capacités grandissantes les amènent à véritablement collaborer avec les hommes dans le cadre de la «robohumanité», qui est en route. Ce qui soulève des questions d'ordre juridique majeures. Les robots ne sont pas des «objets plus» ni des «humains moins». Ils peuvent tout apprendre: les lois, les modes d'emploi, les langues - et ce à l'infini. Ils sont aussi capables de prendre des décisions de manière autonome. C'est la raison pour laquelle il faut les doter d'une personnalité juridique propre.

Justement, dans un rapport voté en février par le Parlement européen, l'eurodéputée luxembourgeoise Mady Delvaux le propose...

Le rapport Delvaux défend comme moi une responsabilité du fait des robots, qui est le résultat de l'état des technologies et du droit. Les parlementaires européens demandent à la Commission européenne de créer, par voie de directive, un statut juridique spécial pour les robots afin de clarifier la responsabilité en cas de dommages. Par exemple pour les voitures autonomes.

«Il y a environ 32.000 robots industriels en France, capables par exemple de porter des choses très lourdes pour éviter à un être humain de se briser les reins»

Alain Bensoussan

Dans quels domaines les robots sont-ils les plus utiles?

Ils sont utilisés dans le domaine de la défense, des véhicules autonomes, des services, de l'assistance à la personne... On en trouve aussi dans l'entreprise, pour la production, l'emballage, la logistique, le bâtiment et les travaux publics ou encore l'agriculture. Il y a environ 32.000 robots industriels en France, capables par exemple de porter des choses très lourdes pour éviter à un être humain de se briser les reins. Ils sont souvent affublés de petits noms, car ils deviennent de vrais équipiers. Les robots médicaux et les robots chirurgiens ont fait d'énormes progrès.

Justement, quelles capacités ont-ils dans le domaine de la santé?

Aux États-Unis, le supercalculateur Watson, conçu par IBM, récupère les données de santé, les analyse, et délivre des diagnostics, par exemple sur le cancer de la langue, encore plus précis que ceux des spécialistes! Le robot Pepper, lui, est principalement réservé au Japon, où la robotique est très développée en raison du vieillissement de la population. Pepper a beaucoup de succès comme garde-malade ou éducateur pour des enfants atteints d'autisme. Il fait de la reconnaissance de personnes, du dialogue de compagnie et peut rappeler à une personne âgée la date anniversaire de ses proches! Si la personne âgée tombe et se trouve anormalement couchée, un robot peut s'en rendre compte et appeler un centre de supervision pour déclencher une intervention humaine. Après le Web, la robotique devient un nouvel eldorado. Ce qui explique que des géants de l'Internet, comme Google et Facebook, rachètent des entreprises d'intelligence artificielle.

«Aujourd'hui, les robots entrent dans les conseils d'administration des entreprises comme aide à la décision»

Alain Bensoussan

Les robots vont-ils à terme remplacer l'homme et donc générer des suppressions d'emplois?

C'est vraisemblable pour les activités de service à faible valeur ajoutée. Seront touchés les employés qui distribuent du renseignement et de l'information **dans les grands magasins**, ou qui font des opérations répétitives type secrétariat ou prise de rendez-vous. **La SNCF a un robot Pepper dans certaines gares pour l'accueil et l'information des voyageurs**. Les «call centers», ces services de télémarketing à distance, seront aussi menacés à terme. Dans les banques, les musées, les hôtels, les robots remplaceront peu à peu les humains.

Peuvent-ils occuper un emploi nécessitant de nombreuses connaissances?

Bien sûr. L'étude de dossiers, la recherche de documentation peuvent être prises en charge par les robots, qui parlent sans difficulté des dizaines de langues. Aujourd'hui, les robots entrent dans les conseils d'administration des entreprises comme aide à la décision. L'algorithme Vital, de la société Deep Knowledge Venture basée à Hongkong, sert à préserver les intérêts financiers de la société et à identifier les investissements les plus rentables. Les robots logiciels peuvent vendre ou acheter en ligne à très haute vitesse. Ils peuvent gagner au poker, au jeu de go ou aux échecs face aux meilleurs joueurs mondiaux. Les robots apprennent aussi les différences culturelles. **Pepper** ne dit pas bonjour de la même manière en France et au Japon.

Faut-il taxer les robots, comme le proposent Bill Gates ou Benoît Hamon?

Si on **taxe les robots**, on risque de bloquer le développement de la robotique, qui est en plein essor et dont on ne connaît pas encore les bénéfices. On en est au tout début du processus, et une taxation risque de porter atteinte au développement de l'innovation. Mais à terme, la question se posera sûrement.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 24/03/2017.